



CHSCT
de l'Essonne



FICHE PRATIQUE / Juin 2017

Communication autour des travaux

PRESENTATION

Dans le cadre de son programme annuel de visites de 2015/2016, le CHSCT 91 a choisi la thématique relative à «la communication autour des travaux».

Les conclusions de ces visites ont montré l'absolue nécessité d'aider les responsables de structure à gérer la communication en direction des personnels, tout au long de la période des travaux.

À noter :

1) Quand les travaux sont à l'intérieur de la structure, le chef d'établissement ou le directeur d'école peut demander à être présent lors des réunions de chantier sur site.

2) Quand les travaux sont extérieurs à la structure, il est recommandé de négocier avec la collectivité territoriale pour être informé très régulièrement des principaux points d'évolution, et faire remonter les difficultés de fonctionnement subies par les personnels et les élèves.

3) L'expérience montre que la présence d'une personne chargée de faire le lien entre les entreprises et les personnes sur site permet une meilleure anticipation des nuisances grâce à l'information permanente sur les opérations, le croisement des informations, etc. Ce peut être une personne nommée par le maître d'ouvrage ou bien un personnel de l'établissement ou de l'école.

DISPOSITIONS A PRENDRE AVANT LES TRAVAUX			
La gestion du projet	Essayer d'associer les personnels à la conception du projet Présenter le projet.	Réunions avec tous les personnels.	CT, Constructeur, CHS, Conseil d'école, CHSCT local.
Le lien entre les personnels et la maîtrise d'œuvre	Une personne (personnel de la CT ou de la structure) chargée plus spécifiquement du lien entre maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, entreprises et personnels.		CT, Personnel établissement ou école.
L'environnement extérieur : la situation du chantier, les difficultés du quartier, le manque de sécurisation de la structure	Communiquer sur : Sécurisation du site, interventions des forces de l'ordre, réunions publiques, etc.	Tout moyen	CT de rattachement Collectivité locale DASEN, IEN.
La peur des intrusions et les difficultés de surveillance	Assurer la sécurisation du site pendant les travaux : - site clôturé, - gardiennage, - rondes de police/gendarmerie, - etc.		CT, Gestionnaire, CHS, Collectivité locale, Éducation nationale (DASEN, PVS, IEN, CAAEE).
« On nous cache quelque chose »	Communiquer sur : le projet, le phasage des travaux, les évolutions....	Tout moyen	CT, Entreprises, ISST.

CT : Collectivité Territoriale - CHS : Commission Hygiène et Sécurité - CHSCT : Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail
ISST : Ingénieur Santé et Sécurité au Travail - PVS : Proviseur Vie Scolaire - CAAEE : Centre Académique d'Aide aux Ecoles et aux Etablissements

ANTICIPER SUR LES PRINCIPAUX RISQUES			
LES PRINCIPAUX RISQUES	SUR QUEL THÈME ?	SOUS QUELLE FORME ?	AVEC L'AIDE DE QUI ?
L'amiante	Communiquer sur le protocole amiante	Réunions avec tous les personnels, fiches pratiques, CHSCT, site Internet de l'établissement, affichage, réunions, etc. (différent selon école et EPLE)	ISST, Conseiller de prévention, académique, CHSCT.
Les poussières (allergies en particulier)	Communiquer sur les analyses des poussières et risques	Tout moyen	CT, ISST, Entreprises.
Les nuisances sonores La durée des travaux bruyants est un facteur essentiel pour les conditions de travail	Communiquer sur : - Le calendrier des travaux, - La durée des interventions bruyantes, - Les horaires des travaux, - Les pauses envisageables pendant les heures de cours.	Tout moyen	CT, Entreprises, ISST.
Les dangers extérieurs : présence de grues, d'engins de chantier, gravats, etc.	Communiquer sur les plans de sécurité des entreprises intervenant à l'extérieur de la structure.	Tout moyen	CT, Entreprises, ISST.
Les dangers internes à la structure	Communiquer sur les plans de sécurité des entreprises intervenant à l'intérieur de la structure. Vérifier l'existence du plan de prévention (co-activité).	Tout moyen	CT, Entreprises, Gestionnaire, Personne désignée par l'entreprise, ISST.

CT : Collectivité Territoriale - CHS : Commission Hygiène et Sécurité - CHSCT : Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail
ISST : Ingénieur Santé et Sécurité au Travail - PVS : Proviseur Vie Scolaire - CAAEE : Centre Académique d'Aide aux Ecoles et aux Etablissements

Ce qu'il faut retenir :

Dans toutes situations, on ne peut se passer de communiquer en direction du personnel. Cela permet d'éviter les «bruits qui courent» et les interprétations.

REPONDRE AUX SITUATIONS EN COURS DE TRAVAUX			
LES NUISANCES SUBIES	SUR QUEL THÈME ?	COMMENT ?	AVEC L'AIDE DE QUI ?
La peur du danger mal connu	Répondre aux questions, Traiter chaque question pratique.	Réunions, Entretiens avec les représentants des personnels.	Chef d'établissement, IEN, Toute personne compétente.
Le changement	Expliquer, informer pour aider à l'adaptation au changement.	Tout moyen	Chef d'établissement, IEN, Directeur, Autre personne, compétente.
La durée des travaux Problème très important : La durée des travaux est un facteur essentiel pour les conditions de travail	Communiquer sur le phasage des opérations.	Tout moyen	CT, Entreprises.
Les conditions de travail dégradées Changements de salles L'éloignement de la salle des profs ou des maîtres L'entretien quotidien Énerverment des élèves et des personnels Place réduite Températures changées Béton à nu, etc...	Noter sur les plannings des salles les organisations internes pour le fonctionnement quotidien : zones fermées, réduites, accessibles, etc. Communiquer sur les conditions de travail qui se seraient dégradées et favoriser la remontée des doléances.	Tout moyen	CT, Demander à participer aux réunions de chantier, Entreprises, ISST, Conseiller de prévention.
L'intensité des nuisances Dans les cas extrêmes, demander à la CT la mesure du bruit émergent, les mesures à prendre pour mieux dépoussiérer, etc.	Communiquer sur les possibilités d'analyses pour rassurer (mesure du bruit émergent, taux d'empoussièrement par exemple).		CT pour analyse du bruit émergent par exemple.
Le déphasage entre les réactions des personnels et les informations communiquées par le maître d'ouvrage	Communiquer le plus possible en amont sur les évolutions du chantier. Prévoir des moyens d'information très rapides pour informer des évolutions.		CT, Entreprises.
La peur des intrusions et les difficultés de surveillance	Interroger régulièrement les personnels sur leur ressenti pour évaluer les risques en termes de sécurité des locaux, des biens et des personnes.		CT, Gestionnaire, CHS, Collectivité locale, Éducation nationale (DASEN, PVS, IEN, CAAEE).

CT : Collectivité Territoriale - CHS : Commission Hygiène et Sécurité - CHSCT : Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail
ISST : Ingénieur Santé et Sécurité au Travail - PVS : Proviseur Vie Scolaire - CAAEE : Centre Académique d'Aide aux Ecoles et aux Établissements

Ce qu'il faut retenir :

Dans toutes situations, on ne peut se passer de communiquer en direction du personnel. Cela permet d'éviter les «bruits qui courent» et les interprétations.